



CONSEILLER PÉDAGOGIQUE : ÉDUCATION PHYSIQUE AU PRIMAIRE, SECONDAIRE ET GÉNÉRALISTE AU SECONDAIRE

35 HEURES PAR SEMAINE

Vous souhaitez travailler au sein d'une équipe interdisciplinaire où le partage d'expertise est valorisé? Mettez à profit vos compétences afin de favoriser les habiletés fonctionnelles de nos élèves et d'assurer un rôle-conseil auprès des équipes-écoles.

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou de conseiller pédagogique comporte des actions et des interventions professionnelles qui se définissent autour des axes suivants :

- le conseil;
- l'accompagnement;
- l'animation;
- la formation;
- le développement;
- la recherche;
- l'information et la promotion.

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique consiste principalement en une relation d'aide pédagogique s'exerçant d'abord auprès des enseignantes et des enseignants. De plus, elle ou il collabore avec le personnel d'encadrement du Service des ressources éducatives et des écoles, les équipes-école, le personnel de soutien des écoles, les parents, les autres professionnelles et professionnels du Centre de services et les représentants d'autres organismes. L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique s'exerce notamment dans le secteur d'activités suivant : **éducation physique au primaire et secondaire.**

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Les actions et les interventions visent à satisfaire des besoins individuels ou collectifs reliés à l'éducation physique en lien avec les axes d'intervention du service éducatif.

- S'assurer de la mise en œuvre du programme de formation de l'école québécoise au secondaire;
- Accompagner les enseignants dans leur formation continue;
- Créer du matériel pédagogique, des outils de communication, des grilles de consignation dans le cadre de développement de compétences;
- Accompagner les enseignants dans les pratiques d'évaluation au service de l'apprentissage;
- Intégrer les Technologies de l'information et des communications (TIC) : formation spécifique des enseignants;
- Diversifier l'offre de services pour les différentes clientèles d'élèves;
- L'accompagnement des enseignants dans la conception, l'expérimentation de situations d'apprentissage et d'évaluation afin de favoriser le développement des compétences disciplinaires et transversales;
- La création du matériel pédagogique, des outils de communication, des grilles de consignation dans le cadre de développement de compétences;
- Conseiller l'équipe de direction au secondaire dans le choix des orientations pédagogiques (CPG au secondaire);
- Conseiller pédagogique généraliste au secondaire;
- Soutenir des échanges entre les écoles qui dispensent des projets particuliers.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi;
- Brevet d'enseignement.

Les équivalences d'études et les expériences de travail effectuées à l'extérieur du Québec ou du Canada selon les normes établies sont considérées.

DÉPÔT DE CANDIDATURE :

• **Pour les candidats de l'interne :**

Toute personne intéressée devra acheminer son curriculum vitae à M^{me} Karine Leblanc en indiquant le titre et le numéro d'affichage **P22-23-15** par télécopieur au 450 492-3435 ou par courriel à cvprofessionnel@csda.ca.

• **Pour les candidats de l'externe :**

Vous devez obligatoirement procéder à la création de votre dossier en complétant la « **demande d'emploi en ligne** » paraissant sur notre site en cliquant sur « **Postulez maintenant** » et y inscrire le titre et le numéro d'affichage **P22-23-15**. Vous devez également joindre votre curriculum vitae et nous fournir votre brevet d'enseignement.

Seules les personnes convoquées en entrevue recevront une réponse. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

LIEU DE TRAVAIL

Service des ressources éducatives

Supérieur immédiat :

Monsieur Marc-Andre Huot

Traitement annuel (Selon l'expérience et la scolarité)

Minimum : 49 456 \$

Maximum : 87 625 \$ *(plus une majoration)

*Le conseiller pédagogique qui se situe au 18^e échelon de son échelle de traitement reçoit une majoration de traitement correspondant à l'écart entre le taux maximum de son échelle de traitement et le taux maximum de l'échelle de traitement des enseignants, c'est-à-dire 87 625 \$ + 4 402 \$: 92 027 \$.

Date limite du concours :

Le 23 juin 2022

Le Centre de services scolaire des Affluents applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

Deuxième plus important employeur de la région de Lanaudière, le CSS des Affluents c'est une équipe de 7000 employés aux talents multiples et aux compétences diversifiées. Grâce à cette impressionnante communauté, nous avons les moyens de nos ambitions pour répondre aux besoins de nos 52 000 élèves. L'équité, la communication, le respect et l'engagement sont au cœur de nos actions.

**Centre
de services scolaire
des Affluents**

Québec 